

**sont membres de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur :**

**ARQUIN Anne**  
Restauration de céramiques  
anciennes  
Namur

**BERTHOLET Catherine**  
Bijouterie-joaillerie  
Waulsort

**BIERLAIRE Maggy**  
Céramique  
Sart-Bernard

**BIERNAUX Bernard**  
Bijouterie-joaillerie  
Namur

**BOREUX Pierre**  
Sculpture sur pierre  
Lustin

**BRASSEUR Edwige**  
Bijouterie-joaillerie  
Jambes

**CHOPPINET Simone**  
Patines et peintures décoratives  
Naninne

**COLLET Yves**  
Garnissage  
Namur

**DE BACKER François**  
Céramique  
Fernelmont

**DE MUYNCK Jacky**  
Tournage sur bois  
Purnode

**de SAEDELEER Jean-Pierre**  
Bijouterie-joaillerie  
Dinant

**DE WOLF Aurélie**  
Bijouterie-joaillerie  
Flavion

**DEGAND Marie-Laure**  
Peinture et restauration sur  
porcelaine et faïence  
Profondeville

**DELFOSE Michel**  
Céramique  
Namur

**DELTOUR Guy**  
Sculpture sur pierre  
Rochefort

**DEMINS Guy**  
Garnissage  
Warisoulx

**DOPPEE Jacques**  
Enluminure  
Corroy-le-Château

**FEVRY André**  
Tournage sur bois  
et restauration  
Nismes

**FONTOIN Eric**  
Ebénisterie d'art et  
restauration de mobilier  
Jambes

**FRISQUE Claudine**  
Tissage  
Malonne

**GARCIA SALGADO Fernando**  
Bijouterie-joaillerie  
Namur

**GERARD Michel**  
Ebénisterie d'art et  
restauration de mobilier  
Natoye

**GOFFAUX Marcel**  
Bijouterie-joaillerie  
Yvoir

**GOFFIN Jean-Marie**  
Restauration de tableaux  
Dave

**GRUSSELLE Michèle**  
Peinture sur mobilier  
Temploux

**GRUSLIN Marc**  
Sculpture sur pierre et  
restauration  
Bossière

**GUILLIAMS Luc**  
Céramique  
Sart-Bernard

**GURGUL Grzegorz**  
Création de verre  
Saint-Gérard

**IGOT Pierre**  
Sculpture sur pierre  
Ermeton-sur-Biert

**INGELS François  
et MALNOURY Jeanne**  
Céramique  
Vitrival

**IORI Paolo**  
Céramique  
Malonne

**JACQUES Rudi**  
Création et  
restauration d'orgues  
Hastièrre-Lavaux

**JADOT Synette**  
Tapisserie haute lice  
Hamois

**JONES Arthur**  
Restauration d'horloges  
Jambes

**KEYEUX Christine**  
Créations en papier  
Landenne-sur-Meuse

**KLEIN Isabelle**  
Création et restauration de  
dorures et patines  
Champion

**Poterie LAMPECCO**  
Céramique  
Maredret

**LANCE Guy**  
Création de papier  
Jambes

**LEËN Yannik**  
Dinanderie contemporaine  
et restauration  
Noville-les-Bois

**MAILLEUX-FIASSE Sophie**  
Restauration d'oeuvres d'art  
sur papier  
Franc-Warêt

**MAZY Vincent**  
Céramique  
Petite-Chapelle

**MILICANT Sonia**  
Création et  
restauration de vitraux d'art  
Flawinne

**MONIN Sébastien**  
Ebénisterie d'art et  
restauration de mobilier  
Miécret

**MUYSHONDT Bénédicte**  
Garnissage  
Bouge

**NULENS Marcel**  
Dinanderie contemporaine  
Fosses-la-Ville

**PIRLOT Maud**  
Création de chapeaux  
Warisoulx

**PIRSON Alice**  
Dinanderie contemporaine  
Annevoie

**POCHET Jean-Marie**  
Bijouterie-joaillerie  
Falaën

**POLET Denis**  
Créations en bois et dérivés  
Tamines

**PREVOT Jacqueline**  
Céramique  
Mohiville

**ROLIN Françoise**  
Création de bijoux en verre  
et métal  
Namur

**SCHMIT Nicole**  
Patchwork  
Saint-Servais

**SEIDOFF Eric**  
Dinanderie contemporaine  
Bioul

**SEPULCHRE Bernadette**  
Céramique  
Graux

**SPIEWAK Lieve**  
Céramique  
Assesse

**TIMMERMANS Julie**  
Restauration de tableaux  
Hingeon

**VAN CRANENBROECK Etienne**  
Tournage sur bois et  
restauration  
Bois-de-Villers

**VANDEPUTTE René**  
Mosaïques  
Namur

**Coordonnées complètes  
des 58 artisans d'art membres  
de l'Office des Métiers d'Art  
de la Province de Namur  
sur le site [www.oma-namur.be](http://www.oma-namur.be)  
(page « Artisans ») ou  
sur simple demande au  
T. 081 77 67 34 –  
[office.metierart@province.namur.be](mailto:office.metierart@province.namur.be)**

**Office des Métiers d'Art de la Province de Namur A.S.B.L.**

Avenue Reine Astrid 22 – 5000 Namur  
Tél. : 081 77 67 34 – Fax : 081 77 69 06  
[office.metierart@province.namur.be](mailto:office.metierart@province.namur.be)  
[www.oma-namur.be](http://www.oma-namur.be)

Editeur responsable : Bernadette Bonnier - Rédaction : Yasmine Ernest - Benoît Goffin  
Avec le soutien de la Province de Namur et de la Région wallonne  
Conception et réalisation : Imprimerie provinciale de Namur  
Photographies : OMAPNamur - R.M. Laneau

Les textes figurant dans ce document n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).  
En aucun cas, l'Imprimerie provinciale ne peut être tenue pour responsable  
des fautes ou erreurs pouvant y subsister.



# Autour des Métiers d'Art

Bulletin semestriel d'information / 1<sup>er</sup> semestre 2010 **17**

OFFICE DES METIERS D'ART DE LA PROVINCE DE NAMUR ASBL

Avenue Reine Astrid 22 - 5000 Namur



Chers Artisans,  
Chers Amis de l'Office des Métiers d'Art,

Au printemps dernier, nous insistions dans ce bulletin sur le renforcement souhaitable et souhaité de la formation à l'artisanat d'art. Et de mettre l'accent sur la complémentarité indispensable entre notre organisme et le monde de l'enseignement, dans son sens le plus large. A cet égard, et à la lecture de nos prochaines activités, nous ne pouvons que nous réjouir des collaborations mises en place dans ce domaine. Cet été, pour la troisième année consécutive, l'Office des Métiers d'Art proposera des modules de stages en partenariat avec le Service de la Culture de la Province de Namur. Les différents stages proposés seront l'occasion de découvrir ou d'approfondir des techniques de sculpture, de céramique ou encore de bijouterie. Dans ce dernier domaine, l'OMAPN continue de s'associer étroitement à l'Institut d'enseignement des Arts, Techniques, Sciences et Artisanats (IATA). Celui-ci accueillera à Namur, en mai, le Parlement Lycéen Européen de la bijouterie, lieu de débat et de réflexion d'une discipline en perpétuelle évolution.

C'est devenu une tradition de saison, des artisans d'art de l'OMAPN seront présents au Salon ArtisanArt Wallonie, à l'Abbaye de Floreffe, en mai également. Une occasion de plus pour nos membres d'initier un dialogue fécond avec les représentants des autres provinces wallonnes, au sein d'un espace dans l'Eglise Abbatiale, réservé à l'Entente interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie. L'exposition itinérante « Impressions d'Ateliers » continue, quant à elle, son exploration de notre belle province, et s'arrêtera aux cimaises de « La Vieille Ferme » de Godinne en mai toujours. Lors de cette nouvelle étape, c'est l'artisanat d'art d'une région qui sera mis en avant à travers ses représentants des entités d'Yvoir, Assesse, Anhée et Profondeville. En septembre, les Journées du Patrimoine, consacrées cette année aux métiers du patrimoine, seront l'occasion de mettre les restaurateurs d'art à l'honneur au sein du très beau Musée Rops.

Ce bulletin consacrera également ses pages, comme à l'accoutumée, à la pratique d'une discipline artisanale. Du trompe-l'œil au faux marbre en passant par la patine, autant de techniques qui sont au service de la peinture décorative. Enfin, vous pourrez découvrir les portraits de quatre nouveaux membres, adeptes du tissage, de la sculpture, de la création de verre et de l'enluminure, que nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre Office namurois. L'évocation de l'admission de nouveaux membres sera également l'occasion d'aborder la question des modalités d'adhésion au sein de notre organisme. Nous vous livrerons dans ce bulletin quelques éléments de ces nouvelles modalités d'adhésion que met actuellement en place l'OMAPN dans un souci permanent de défense de la qualité de l'artisanat d'art mais aussi d'ouverture vers des disciplines ou des personnalités nouvelles.

**Bernadette BONNIER,**  
Présidente de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur

## Pratique du faux marbre et autres trompe-l'œil

Au sein des techniques ou disciplines liées à la peinture décorative, le trompe-l'œil et sa capacité de tromper le sens humain a toujours suscité une fascination certaine. Il suffit d'évoquer les réalisations – souvent spectaculaires – qui ornent les pans de murs de nos villes. Dans sa définition la plus générale, le trompe-l'œil tend à restituer un objet, une scène ou un décor avec la plus grande vérité possible, en donnant notamment l'illusion de profondeur. Dès lors, on peut considérer qu'il constitue la forme la plus aboutie du réalisme.

Le trompe-l'œil peut prendre deux voies, lorsqu'il est destiné à être vu de loin – on parle de trompe-l'œil décoratif – lorsqu'il est destiné à être apprécié de près, de trompe-l'œil de chevalet. En décoration, il peut s'attacher à imiter des matières telles le bois, le marbre ou la pierre. On parle alors de faux fini. Le marbre, pour sa part, peut être reproduit de manière « théâtrale », c'est-à-dire avec pour seul but de représenter une image du marbre reconnaissable par l'esprit. Il peut aussi être imité le plus fidèlement possible, dans un souci d'extrême exactitude. L'objectif avoué est souvent d'éviter l'emploi d'un matériau onéreux par un procédé d'imitation sensiblement plus abordable.

En peinture décorative, le faux marbre était déjà utilisé dans l'Antiquité romaine. A la Renaissance, la réappropriation de la culture antique permet de redécouvrir cette pratique. Ensuite, le faux marbre est utilisé dans des bâtiments civils ou religieux, et ce jusqu'aux portes du XXe siècle. Parfois, la technique est appliquée jusqu'à l'absurde. Ainsi, lors de l'aménagement du Palais Rose (1896 à 1902), somptueux hôtel particulier de l'avenue Foch à Paris, on alla même jusqu'à peindre du faux marbre sur du marbre véritable, afin d'obtenir les nuances recherchées par des commanditaires très exigeants.

Aujourd'hui, la technique du faux marbre – et plus généralement celle du faux fini – est utile au restaurateur qui redonne vie à des ensembles décoratifs de demeures de prestige ou de maisons bourgeoises. Le faux fini se pratique aussi par l'artisan créateur lorsqu'il souhaite apporter une touche inédite à un intérieur contemporain.

Du point de vue technique, le faux marbre fait intervenir le glacis, consistant à superposer des couches transparentes de peinture, légèrement colorées, les unes sur les autres, une méthode utilisée depuis la Renaissance. Cette qualité de transparence permet à la lumière de traverser les couches picturales, donnant ainsi profondeur au travail réalisé. L'adepte du faux marbre doit pouvoir reproduire les différents types de pierres utilisées en décoration. Dans ce registre, l'éventail est énorme. Les marbres, dont plusieurs variétés remarquables sont issues de Wallonie, peuvent être veinés (lacérés d'un veinage subtil de couleur opposée au fond, généralement monochrome), bréchés (formés de fragments anguleux, soudés de façon aléatoire) ou nuageux (constitués de fragments en forme de nuages ou anneaux).

A Bruxelles, une formation en imitation de marbre, bois et trompe-l'œil se donne à l'Institut supérieur de peinture Van Der Kelen – Logelain. Depuis 1882, cette école réputée ouvre les portes de la décoration d'intérieur, du monde du théâtre ou encore de la restauration à ses diplômés.

## Actualisation de la procédure de sélection pour devenir membre de l'Office des Métiers d'Art

Pour rappel, tout artisan exerçant un métier d'art en Province de Namur peut faire acte de candidature comme membre de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur. Pour rejoindre les rangs de l'Office des Métiers d'Art, les candidats sont appelés à participer à une sélection dont le rôle est de confronter leur travail aux exigences esthétiques et techniques pressenties. Pour les restaurateurs d'art, pas de changements, ceux-ci continuent d'être évalués sur base du critère de qualité. Le restaurateur doit pouvoir apporter la preuve de son savoir-faire et de sa maîtrise technique mais celui-ci doit également répondre aux conditions pour être reconnu comme restaurateur d'art exerçant son activité dans le respect des règles de la restauration et de sa déontologie. Pour les artisans dits de création, par contre, de petites nouveautés viennent modifier les modalités de sélection. Le critère de qualité qui reprend les notions de savoir-faire, de maîtrise technique, de soin apporté aux finitions, reste un critère d'adhésion ou d'exclusion déterminant. A cela, s'ajoute un critère esthétique, le candidat doit, outre son savoir-faire et sa maîtrise technique, apporter la preuve de son sens de l'esthétisme et de la cohérence de son propos. Le critère de « créativité », quant à lui, n'est plus en soi un critère d'exclusion. Une petite explication toutefois sur ce que l'on entend par critère de créativité s'impose. Le critère de créativité est entendu ici dans le sens : « l'artisan fait-il preuve d'originalité dans sa créativité, est-il innovateur ou se démarque-t-il par sa créativité ? ». Grâce à cette distinction, l'Office des Métiers d'Art pourra à la fois promouvoir des métiers de tradition qui ne demandent pas une créativité particulièrement affirmée ou personnelle mais n'en restent pas moins des métiers d'art parfois rarissimes de nos jours, tout en valorisant par l'octroi d'une mention « artisans créateurs », les artisans faisant preuve d'une créativité personnelle réellement affirmée, contemporaine, innovatrice ou originale.

### Des nouveautés pour une plus grande diversité de métiers d'art reconnus

Le candidat, restaurateur d'art ou artisan d'art dit de création, qui répond aux critères d'adhésion, est alors admis en tant qu'artisan d'art exerçant une activité reconnue comme étant un métier d'art par l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur. A ce propos, dans un souci d'ouverture à des disciplines jusqu'ici non reconnues, désormais, ce sera non seulement la matière travaillée ou la discipline exercée qui seront examinées afin de déterminer si le postulant exerce bel et bien une activité qui relève des métiers d'art mais également la démarche de celui-ci. Jusqu'à présent, la volonté était de faire une distinction bien nette entre les métiers d'art et les activités relevant des arts plastiques, certaines disciplines étaient ainsi d'emblée écartées. Par ailleurs, l'arrivée de nouvelles matières dans le monde de l'artisanat d'art ainsi que le développement des nouvelles technologies impliquent également une attitude d'ouverture face à ces évolutions. En conséquence, l'exercice de toute discipline faisant appel à un savoir-faire et à une maîtrise technique et exercée dans une démarche artisanale pourra, à présent, faire l'objet d'un dépôt de candidature.

### De l'espoir pour les jeunes espoirs

Dans sa volonté de se positionner comme défenseur d'un artisanat d'art de qualité, l'Office des Métiers d'Art namurois a mis en place une procédure de sélection réputée rigoureuse avec des critères d'adhésion exigeants. Dès lors, il arrive que des artisans d'art prometteurs et de qualité mais encore jeunes dans leur pratique, manquant parfois d'assurance ou d'expérience, échouent à la procédure de sélection. Afin d'apporter son soutien et son aide à ces artisans d'art en devenir, l'Office des Métiers d'Art mettra en place à partir de cette année, une catégorie « espoirs » dans laquelle pourront être admis, les candidats qui ne répondraient pas encore à toutes les exigences requises pour entrer à l'Office des Métiers d'Art mais que celui-ci souhaiterait encourager. Leur adhésion au sein de l'OMAPN sera alors assortie de certaines restrictions ou conditions quant à la participation aux activités proposées. Ceux-ci pourront bénéficier d'un réseau d'artisans d'art expérimentés, le système du parrainage par les autres artisans sera d'ailleurs vivement encouragé. Au terme de cette période de transition, l'artisan de la catégorie « espoirs » pourra demander à ce que son dossier soit réexaminé afin d'obtenir son adhésion en tant que membre à part entière de l'OMAPN.

Renseignements et dossier de candidature :  
sur demande au T. 081 77 67 34 - [office.metierart@province.namur.be](mailto:office.metierart@province.namur.be) ou à télécharger sur :  
[www.oma-namur.be/inscription.html](http://www.oma-namur.be/inscription.html)

## A ne pas manquer...

### SALON ARTISANART WALLONIE

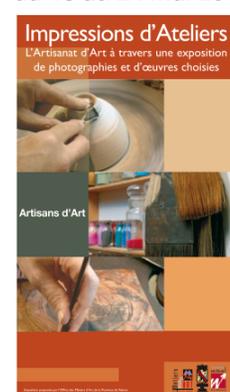
du 13 au 16 mai 2010 à l'Abbaye de Floreffe

L'Entente interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie disposera comme à l'accoutumée d'un espace permettant d'accueillir des artisans d'art des cinq provinces wallonnes au Salon ArtisanArt de Floreffe. Les artisans d'art namurois présents cette année au salon seront **Michel Delfosse** (céramique), **Guy Deminne** (garnissage), **Paolo Iori** (céramique), **Arthur Jones** (restauration d'horloges), **Sonia Milicant** (création et restauration de vitraux d'art), **Françoise Rolin** (création de bijoux en verre et métal). Le salon sera accessible de 10h00 à 19h00. Entrée payante.



### EXPOSITION ITINÉRANTE « IMPRESSIONS D'ATELIERS »

du 13 au 24 mai 2010 à « La Vieille Ferme » de Godinne



Cette exposition itinérante met en lumière quelques clichés intimistes capturés par l'objectif d'une photographe au cœur d'ateliers d'art passionnés et quelques œuvres choisies.

Neuf artisans d'art, membres de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur, provenant des entités limitrophes d'Yvoir y seront mis à l'honneur :

**Maggy Bierlaire** (porcelaine), **Pierre Boreux** (sculpture sur pierre), **Marie-Laure Degand** (peinture sur céramique), **Marcel Goffaux** (bijouterie-joaillerie), **Antonio Lampecco** (céramique), **Alice Pirson** (dinanderie contemporaine), **Eric Seidoff** (dinanderie contemporaine), **Lieve Spiewak** (céramique), **Etienne Van Cranenbroeck** (tournage sur bois).

L'exposition sera accessible de 14h30 à 17h30 (sauf les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 mai) – Entrée libre. **Un café-rencontre sera proposé le dimanche 16 mai de 14h30 à 17h30.** L'occasion de parcourir l'exposition en présence d'artisans d'art exposant et des les découvrir au travail.

### ACCUEIL DU PARLEMENT LYCÉEN EUROPÉEN

du 27 mai au 1er juin 2010 à la Maison de la Culture de la Province de Namur

L'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur s'associe à l'Institut d'enseignement des Arts, Techniques, Sciences et Artisanats (IATA) pour accueillir à Namur, le Parlement Lycéen Européen de la bijouterie. Une soixantaine d'étudiants, professeurs et directeurs de dix-huit écoles de « Bijouterie-Joaillerie » provenant de quatorze pays de la Communauté européenne viendront débattre de l'avenir des « Métiers d'Art d'exception » et plus particulièrement du secteur de la « Bijouterie-Joaillerie ». Une exposition de bijoux réalisés par les étudiants, sur le thème « **Quand la pierre brute devient bijoux** », sera accessible au public le **dimanche 30 et le lundi 31 mai de 12h00 à 18h00 dans le Foyer de la Maison de la Culture** - Entrée libre.

### STAGES D'ÉTÉ

Pour la troisième année consécutive, l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur proposera des stages d'été en collaboration avec le Service de la Culture de la Province de Namur.

#### • Bijouterie (techniques de bijouterie-joaillerie)

Dates : du 5 au 9 juillet 2010  
Formateur : Christophe Jackowska, professeur à l'IATA  
Participants : 12 participants à partir de 16 ans  
Lieu : IATA  
Stage proposé en collaboration avec l'IATA

#### • Sculpture sur bois

Dates : du 5 au 9 juillet 2010  
Formateur : Michel Gérard, membre de l'OMAPN et professeur à l'IATA  
Participants : 12 participants à partir de 18 ans (ou 15 ans, si ceux-ci suivent déjà une formation en menuiserie ou ébénisterie)  
Lieu : IATA  
Stage proposé en collaboration avec l'IATA

#### • Bijouterie (techniques de dinanderie)

Dates : du 13 au 16 juillet 2010  
Formateur : Eric Seidoff, membre de l'OMAPN  
Participants : 8 participants à partir de 16 ans  
Lieu : atelier de l'artisan (Bioul)

#### • Céramique/technique du RAKU NU

Dates : du 5 au 13 juillet 2010 (sauf les 7, 10 et 11 juillet)  
Formateur : Jacqueline Prévot, membre de l'OMAPN  
Participants : 8 participants à partir de 15 ans (pré-requis : posséder une approche du travail de l'argile)  
Lieu : atelier de l'artisane (Mohiville)

#### • Sculpture sur pierre

Dates : du 12 au 16 juillet 2010  
Formateur : Marc Gruslin, membre de l'OMAPN  
Participants : 5 participants à partir de 18 ans  
Lieu : atelier de l'artisan (Bossière)

La brochure complète répertoriant l'ensemble des stages d'été proposés par le Service de la Culture de la Province de Namur est disponible gratuitement sur simple demande ou téléchargeable sur le site Internet de la Province de Namur : [www.province.namur.be](http://www.province.namur.be) (pages culture). Renseignements et inscriptions : T. 081 77 67 74



### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 11 et 12 septembre 2010 au Musée Rops à Namur

A l'occasion des Journées du Patrimoine 2010 sur le thème des « Métiers du Patrimoine », l'Office des Métiers d'Art sera accueilli par le Musée Rops qui ouvrira gratuitement ses portes au public durant tout le week-end des 11 et 12 septembre. Le musée accueillera une sélection de photographies de l'exposition itinérante « Impressions d'Ateliers » mettant à l'honneur les métiers du patrimoine et invitera des artisans restaurateurs d'art à venir proposer aux visiteurs des démonstrations de leur travail.

Les restaurateurs d'art présents seront **Yves Collet** (garnissage), **Arthur Jones** (restauration d'horloges), **Isabelle Klein** (restauration de dorures), **Sophie Maillieux-Fiasse** (restauration d'œuvres d'art sur papier), **Sonia Milicant** (restauration de vitraux d'art) et **Julie Timmermans** (restauration de tableaux). Les expositions permanentes du Musée Rops et l'espace « métiers d'art » seront accessibles de 10h00 à 18h00 – Entrée libre.



Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site Internet : [www.oma-namur.be](http://www.oma-namur.be) (page "Agenda").  
ou à prendre contact avec l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur au T. 081 77 67 34 - [office.metierart@province.namur.be](mailto:office.metierart@province.namur.be)

Pierre Boreux pratique la sculpture sur pierre en taille directe. Attaché à son terroir natal, le sculpteur namurois privilégie les pierres régionales, extraites parfois, à quelques kilomètres de son atelier. Dans sa magnifique grange, celui-ci réalise des éléments d'ornementation ou d'aménagement uniques, tels que fontaines, vasques de fantaisie ou évier. L'activité de Pierre Boreux prend également le chemin de la création pure, loin des sentiers battus d'une production standardisée. Son œuvre, faite de hauts-reliefs, de subtils décors végétaux ou d'élégantes statues féminines, évolue continuellement au gré des coups de cœur ou des rencontres que lui offre la vie. Parmi les nombreux projets qu'il mettrait en œuvre si le temps le lui permettait, figurent en bonne place des idées d'expositions, comme autant d'opportunités de partager sa passion avec un public qui sait apprécier un métier exigeant, fait de patience, de persévérance et de perpétuelle remise en question.

Rue du Bois d'Arche 3 - 5170 Lustin - T. 081 41 16 94



**Pierre Boreux**  
Sculpteur sur pierre

Le terme « enluminure » fait référence à la peinture à la main, illustrant ou rehaussant de son éclat les manuscrits médiévaux. Les techniques d'impression et de gravure ont porté le coup de grâce à cette discipline de haut vol et l'enluminure a tôt fait de gagner les vitrines de nos musées. Pourtant, le verbe enluminer se conjugue toujours bel et bien au présent, ce dont témoigne Jacques Doppée, peintre enlumineur et véritable compagnon du Tour de France. Fait d'authenticité, le métier d'enlumineur se caractérise avant tout par le respect de techniques ancestrales, que ce soit dans la préparation des couleurs ou du précieux support qu'est le parchemin. Qui dit respect des techniques ne dit pas répétition servile. S'il passe des livres d'or aux diplômes, des blasons héraldiques aux lettrines, Jacques Doppée aime développer sa créativité. Ainsi, l'enlumineur se définit avant tout comme créateur d'œuvres à l'ancienne, contribuant à réinventer une discipline que l'on croyait figée par le temps.

J.D.J. Créations sprl  
Rue Maison d'Orbais 3 - 5032 Corroy-le-Château - T./F. 081 73 60 27 - GSM 0498 10 16 09  
creationjdj@gmail.com - www.jacquesdoppee.com



**Jacques Doppée**  
Peintre enlumineur

A l'instar d'autres formes traditionnelles d'artisanat, le tissage manuel a quasiment disparu de nos régions d'Europe occidentale, remplacé par des procédés de fabrication industrielle. S'il demande du temps et une technique certaine, le tissage manuel exige également un impressionnant matériel. Les deux métiers à tisser présents chez Claudine Frisque illustrent, au propre comme au figuré, la place que prend le tissage dans la vie de cette Malonnoise. L'artisane met un point d'honneur à produire sa précieuse matière première, la laine, grâce aux chèvres angoras qu'elle élève elle-même. La laine produite à Malonne est alors traitée (cardée, filée ou teintée) à l'extérieur. Les créations de notre tisserande empruntent deux voies. A côté de la décoration d'intérieur – les tentures qui habillent son très bel intérieur en sont l'illustration –, elle crée principalement des vêtements, des pulls aux manteaux d'hiver, en passant par d'élégantes vestes féminines. Ainsi, en plus d'être la gardienne d'un métier traditionnel, Claudine Frisque se veut aussi créatrice de modèles uniques.

Rue Haute Fontaine 23 - 5020 Malonne - T. 081 44 58 40 - GSM 0496 03 51 61  
andre.jeanmart@euphony.net.be



**Claudine Frisque**  
Tisserande

Artisan, Grzegorz Gurgul l'est au plus profond de son être. Le verrier maîtrise l'intégralité du processus de fabrication qui le conduit à créer du verre coloré. De la conception des fours à l'élaboration des creusets en terre et de la coulée du verre, aucune étape de la création n'est confiée à un autre intervenant. Grzegorz Gurgul parle avec passion de son métier, de ses sources d'inspiration aux aspects les plus techniques. Comme il aime à le souligner, la métamorphose résume à merveille sa création. Métamorphose du sable en verre mais aussi des oxydes métalliques, de l'or et de l'argent, en de subtiles nuances de couleur. Et de rappeler la place que le vitrail médiéval a occupée dans son existence, l'incitant à se lancer dans cette vie passionnante d'artisan verrier. L'artisan réinvente au quotidien, dans son vaste atelier, la technique des dalles de verre coloré qui, créée au début du siècle précédent et utilisée par de grands noms de l'architecture, s'est progressivement éteinte, comme un four qu'on ne nourrit plus.

Atelier Fusion - Place de Brogne 12A - 5640 Saint-Gérard - T. 071 32 77 31 - GSM 0493 13 62 97



**Grzegorz Gurgul**  
Créateur de verre



Au sein de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur, trois artisanes passionnées pratiquent avec bonheur différentes formes de peinture décorative. Il s'agit de Simone Choppinet, Michèle Gruselle et Isabelle Klein. Ces professionnelles sont loin de se limiter au faux marbre et proposent une large gamme de techniques. Sous leurs pinceaux, les possibilités de motifs, coloris et rendus semblent infinies. C'est le cas de la patine – une autre forme de faux fini –, de l'abstraction pure ou d'une figuration extrêmement poussée, du type trompe-l'œil. A cet égard, les supports traités sont tout aussi diversifiés. Ainsi, leurs interventions vont de la conception de tout un intérieur à l'habillage d'un pan de mur ou d'un élément de mobilier. Si elle fait appel à des techniques traditionnelles – la peinture à l'œuf particulièrement appréciée par Michèle Gruselle en est un bon exemple –, la peinture décorative est avant tout une démarche créative. A ce propos, ces artisanes tiennent tout autant compte de leur imagination ou envies propres, que des coups de cœur et attentes de leur clientèle. Et de ravir, grâce à un dialogue de tous les instants, un large public d'architectes d'intérieur, de décorateurs ou de particuliers, désireux de rompre avec une décoration bien souvent standardisée.



**NOS ARTISANES, ADEPTES DE LA PEINTURE DÉCORATIVE :**

**Simone Choppinet**  
Rue Pré au Loup 43  
5100 Naninne  
T./F. 081 40 14 10  
GSM 0476 94 32 58  
simone.choppinet@free.fr  
http://schop.blog4ever.com

**Michèle Gruselle**  
Rue Saint-Antoine 20  
5020 Temploux  
GSM 0473 47 03 59  
michelegru@live.be

**Isabelle Klein**  
Rue Simon Martin 16  
5020 Champion  
T. 081 20 07 25  
F. 081 20 03 39  
bellus@skynet.be  
www.isabelle-klein.be

**PETIT LEXIQUE**

**Blaireau** : pinceau à poils de blaireau servant à adoucir une imitation. L'opération s'appelle le blaireutage.

**Brêcheur** : pinceau à bout pointu servant à réaliser la forme des fragments anguleux caractérisant certains marbres.

**Chiqueteur** : pinceau rond et plat en son sommet servant à reproduire les grains présents dans certains marbres.

**Glacis** : couche transparente de peinture, légèrement colorée.

**Giclage** : opération consistant à projeter de fines quantités de peinture ou de glacis.

**Veinage** : opération consistant à peindre les veines d'un marbre.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

Pierre Lefumat, **L'art du faux marbre**, Dourdan, Editions Vial, 2009.

Patrick Mauriès, **Le Trompe-l'œil de l'Antiquité au XXe siècle**, Paris, Gallimard, 1996.

Léonor Rieti, **Le grand livre du trompe-l'œil**, Paris, Fleurus Editions, 2007.

Denise Van Der Kelen, **La peinture décorative selon Van Der Kelen**, Dourdan, Editions Vial, 2009.

**Institut supérieur de peinture Van Der Kelen – Logelain**  
Rue du Métal 30  
1060 Bruxelles  
T./F. : 02 537 53 85  
info@vanderkelen.com